

MANUEL D'INSTRUCTIONS LISTE DE PIÈCES DÉTACHÉES



307-157 F

Rev. G
Remplace F



INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des avertissements
et informations importants. Lisez les
attentivement.

MOTEUR PNEUMATIQUE PRESIDENT®

POUR POMPE A PRODUIT REDUCTIBLE A L'EAU

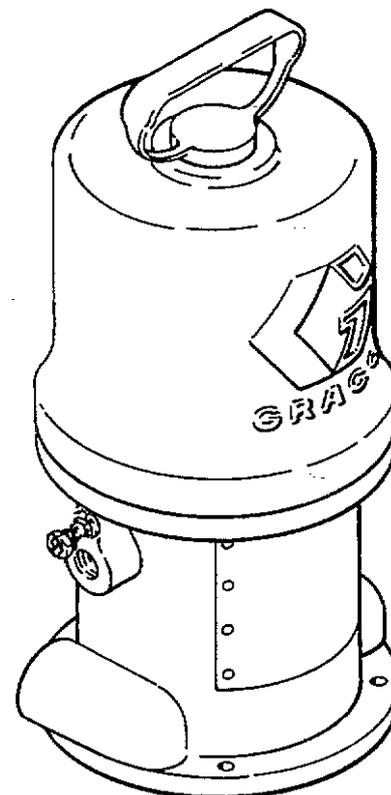
PRESSION MAXIMALE DE SERVICE 12 bar

Modèle 210-007, Série E

Pour montage sur TUBE SUPPORT

TABLE DES MATIERES

Avertissements	2
Entretien du moteur pneumatique	4, 5
Schéma et liste des pièces	7
Accessoires	8
Disposition des trous de montage	9
Schéma coté	9
Comment commander des pièces de rechange	9
Caractéristiques techniques	9



GRACO FRANCE S.A.

113-117 Rue des Solets F 94523 RUNGIS S.I.L.L.C.
Tél.: 49 79 71 71; Téléc: 265847F; Fax: 46 86 65 39

© Copyright 1993

Avertissement

LE PRODUIT A TRES HAUTE PRESSION PEUT OCCASIONNER DE GRAVES BLESSURES. Cet équipement est à usage exclusivement PROFESSIONNEL à UTILISER et ENTRE-TENIR uniquement par du personnel ayant LU et ASSIMILÉ tous manuels d'instructions avant de faire fonctionner le système.

RISQUES DE BLESSURE PAR INJECTION

Sécurité générale

Dans cet équipement le fluide est à une pression très haute. Le jet provenant du pistolet ou le jet provenant de fuites ou de la rupture de composants peuvent être la cause d'injection de produit sous la peau et dans l'organisme qui risque de provoquer des blessures extrêmement graves, voire même d'entraîner l'amputation. De la même manière, une projection ou des éclaboussures de produit dans les yeux ou sur la peau peuvent provoquer de graves blessures.

NE JAMAIS diriger le pistolet vers quelqu'un ou vers soi-même. NE JAMAIS mettre la main ou les doigts sur l'extrémité de la vanne de distribution. Ne jamais essayer de "repousser" de la peinture, il ne s'agit pas d'un système de pulvérisation pneumatique.

Le protecteur de buse doit TOUJOURS être en place sur le pistolet durant la pulvérisation.

TOUJOURS suivre la **Procédure de décompression** donnée ci-après, avant de nettoyer ou de démonter la buse ou de procéder à l'entretien d'une partie de l'équipement.

NE JAMAIS essayer d'arrêter ou de dévier les fuites avec la main ou une autre partie du corps.

S'assurer du bon fonctionnement des sécurités de l'équipement avant chaque utilisation.

Urgence médicale – Blessures par injection

Toute injection de produit sous la peau doit être TRAITÉE EN URGENCE et considérée comme BLESSURE GRAVE, non comme SIMPLE COUPURE. Le médecin doit être averti de la nature exacte de la blessure.

Avls au médecin : L'injection sous la peau constitue une blessure traumatique. Le traitement chirurgical doit être aussi rapide que possible, et ne sera pas retardé pour rechercher la toxicité. La toxicité est un problème lié à la plupart des lubrifiants qui pénètrent directement dans la circulation sanguine. La consultation d'un chirurgien plasticien ou un spécialiste de chirurgie réparatrice peut être recommandée.

Systèmes de sécurité du pistolet

S'assurer que les sécurités propres au pistolet fonctionnent correctement avant chaque utilisation. Ne pas enlever ni modifier de pièces du pistolet, afin d'éviter tout mauvais fonctionnement de ce dernier et le risque de blessures corporelles.

Verrou de gâchette

Lorsque vous arrêtez la pulvérisation, même pour un court instant, mettez toujours le verrou de gâchette en position fermée ou SECURITE, pour rendre le pistolet inopérant. Le non respect de cette précaution risque d'entraîner un déclenchement accidentel du pistolet. Voir fig.2, page 5.

Diffuseur (sur pistolet)

Le diffuseur du pistolet brise le jet et réduit ainsi le risque d'injection de fluide lorsque la buse n'est pas en place. Vérifier régulièrement le fonctionnement du diffuseur. Suivre la **Procédure de décompression** indiquée ci-après et retirer la buse ensuite. Pointer le pistolet dans un sceau métallique mis à la terre en l'appuyant fermement sur ce dernier. Déclencher le pistolet en réglant la pression la plus basse possible. Si le fluide n'est pas diffusé sous forme de jet irrégulier, remplacer le diffuseur immédiatement.

Protecteur de buse (sur pistolet)

Le protecteur de buse doit TOUJOURS être en place sur le pistolet durant la pulvérisation. Cette protection vous avertit du risque d'injection de produit et permet de réduire, sans toutefois l'empêcher, le risque de placement accidentel des doigts ou d'une partie quelconque du corps à proximité de la buse.

Protection anti-déclenchement

Ne JAMAIS utiliser le pistolet sans la protection anti-déclenchement, cette dernière permettant d'éviter tout déclenchement accidentel du pistolet en cas de chute ou de choc.

Sécurité de la buse

Le nettoyage ou le changement des buses doit être effectué avec d'extrêmes précautions. En cas de bouchage de la buse pendant la pulvérisation, engager immédiatement le verrou de gâchette. Respecter TOUJOURS la **Procédure de décompression** indiquée ci-après et retirer la buse ensuite pour la nettoyer.

NE JAMAIS essuyer le produit accumulé sur l'embout de la buse tant que la décompression n'est pas terminée et le verrou de gâchette n'est pas engagé.

Procédure de décompression

Afin de diminuer le risque de blessures corporelles graves, notamment injection de produit, éclaboussures dans les yeux ou sur la peau, ou de blessures provoquées par les pièces en mouvement du système, observer la procédure suivante à l'arrêt de la pompe, au moment du contrôle ou de l'entretien d'une partie quelconque du système de pulvérisation, de l'installation ou du changement de buse, et à chaque arrêt de la pulvérisation/distribution.

1. Engager le verrou de gâchette du pistolet ou de la vanne de distribution.
2. Couper l'arrivée d'air au moteur.
3. Fermer la robinet de purge d'air (obligatoire).
4. Dégager le verrou de gâchette du pistolet ou de la vanne de distribution.
5. Maintenir le pistolet ou la vanne par l'une de ses parties métalliques fermement appuyée contre la paroi d'un sceau métallique de récupération mis à la terre et déclencher le pistolet / la vanne dans le sceau pour décompresser.
6. Engager le verrou de gâchette du pistolet.
7. Ouvrir le robinet de purge, obligatoire sur votre système, après avoir placé un sceau métallique mis à la terre pour récupérer le produit.
8. Laisser le robinet de purge ouvert jusqu'à ce que vous soyez prêt à pulvériser à nouveau.

Si vous suspectez un bouchage total de la buse ou du flexible ou la décompression incomplète du système après avoir terminé la procédure ci-dessus, desserrer TOUT DOUCEMENT la bague de retenue du protecteur de buse ou le raccord d'extrémité du flexible, de manière à assurer une décompression progressive, puis desserrer ensuite la bague complètement. Nettoyer la buse ou le flexible.

RISQUES DE MAUVAISE UTILISATION DE L'EQUIPEMENT

Sécurité générale

Toute utilisation erronée de l'équipement de distribution ou des accessoires, telle que surpression, modification des pièces, emploi de produits chimiques et de fluides incompatibles, ou utilisation de pièces usées ou endommagées, risque d'entraîner la rupture d'un élément et être à l'origine d'une injection de produit ou d'autres blessures graves, un incendie, une explosion ou des détériorations matérielles.

Afin d'assurer l'intégrité constante de l'équipement, NE JAMAIS en modifier les pièces

VERIFIER régulièrement les constituants de l'équipement et réparer ou remplacer immédiatement les pièces endommagées ou usées. TOUJOURS porter des vêtements et un équipement de protection pour satisfaire aux exigences du fabricant de fluide ou de solvant

2 307-157 F

Pression du système

NE PAS dépasser 310 bar de PRESSION MAXIMALE DE SERVICE du pistolet. Vérifier que tous les accessoires et constituants du système ont des performances qui leur permettent de résister aux pressions établies. NE JAMAIS dépasser la pression maximale de service des composants du système.

Vérifier que tous les constituants et accessoires du système ont des performances de pression au moins égales à celles de la pompe. NE PAS dépasser la pression maximale de service des composants et accessoires utilisés dans le système.

Comptabilité des produits

VERIFIER que tous les produits et solvants utilisés sont chimiquement compatibles avec les parties en contact mentionnées dans les Caractéristiques Techniques. Pour employer un produit ou un solvant, s'en référer toujours à la documentation du fabricant.

Avertissement

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

De l'électricité statique est créée par le passage à vitesse élevée du produit dans la pompe et le flexible. Si chaque partie du système de pulvérisation n'est pas correctement mise à la terre, des étincelles peuvent se produire et rendre le système dangereux. Des étincelles peuvent également apparaître au moment du branchement ou du débranchement d'un cordon d'alimentation. Ces étincelles risquent d'enflammer les vapeurs de solvant et le produit pulvérisé, les particules de poussière et d'autres substances inflammables, que l'opération ait lieu à l'intérieur ou à l'extérieur et, par suite, déclencher un incendie ou une explosion ainsi que des blessures graves et des dégâts matériels importants. Ne pas brancher ni débrancher de cordons d'alimentation dans la zone de pulvérisation s'il y a un risque d'enflammer les vapeurs qui subsistent dans l'air.

S'il se produit des étincelles d'électricité statique, ou si la moindre décharge est ressentie pendant l'utilisation de ce matériel, **ARRÊTER IMMÉDIATEMENT LA PULVÉRISATION**. Vérifier la mise à la terre de tout le système. Ne pas réutiliser le système tant que le problème n'a pas été identifié et rectifié.

Mise à la terre

Pour éviter les risques dus à l'électricité statique, mettre à la terre tout l'équipement de pulvérisation utilisé ou placé dans la zone de pulvérisation. **TOUJOURS** se reporter à la réglementation en vigueur en matière d'électricité ainsi qu'aux manuels d'instructions concernant le matériel pour connaître les détails de la mise à la terre pour votre région et le type d'équipement. S'assurer que tous les éléments suivants sont bien mis à la terre :

1. *Pompe* : utiliser un fil et une pince de terre, comme indiqué ci-contre.
2. *Flexibles d'air* : n'utiliser que les flexibles d'air mis à la terre.
3. *Flexibles de produit* : n'utiliser que les flexibles de produit mis à la terre.
4. *Compresseur d'air* : observer les recommandations du fabricant.
5. *Pistolet de pulvérisation ou vanne de distribution* : effectuer la mise à la terre par un raccordement à un flexible de produit et une pompe correctement mis à la terre.
6. *Réceptacle de produit* : selon la réglementation en vigueur.
7. *Objet à peindre* : selon la réglementation en vigueur.

RISQUES DUS AUX PIÈCES EN MOUVEMENT

Le piston du moteur pneumatique (situé derrière les plaques de celui-ci) se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces en mouvement peuvent pincer ou amputer les doigts ou d'autres parties du corps. **NE JAMAIS** faire fonctionner la pompe, plaques du moteur pneumatique déposées. **SE TENIR À L'ÉCART** des pièces en

SECURITE RELATIVE AUX FLEXIBLES

Le produit sous haute pression dans les flexibles peut être très dangereux. En cas de fluide, d'éclatement ou de rupture de ces derniers, en raison de l'usure, de détériorations ou de mauvaise utilisation, le jet à haute pression qui en sort risque d'occasionner des blessures par injection de produit, d'autres blessures corporelles graves ou des dégâts matériels.

TOUS LES FLEXIBLES PRODUIT DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS DE RESSORTS ANTICASSURE AUX DEUX EXTRÉMITÉS. Ces protections permettent d'éviter les torsions ou les pliages au droit ou à proximité du raccord et, partant, les ruptures potentielles.

SERRER à fond tous les raccords produits avant utilisation. La pression élevée du fluide peut en effet détacher un raccord desserré ou provoquer une fuite de fluide haute pression au niveau de ce dernier. **NE JAMAIS** utiliser un flexible endommagé. Avant chaque utilisation, vérifier l'état du flexible sur toute sa longueur pour détecter les éventuels coupures, fuites, traces d'abrasion, bombements du revêtement, détériorations, ou raccords mal sertis. Si l'une de ces conditions se présente, remplacer immédiatement le flexible. **NE PAS** tenter de réaccoupler le flexible haute pression ni de le réparer avec un ruban adhésif ou tout autre produit similaire. Un flexible réparé ne peut pas véhiculer du produit.

8. *Tous les seaux de solvant* utilisés pendant le rinçage, selon la réglementation en vigueur. *N'utiliser que des seaux métalliques* conducteurs, placés sur une surface mise à la terre. Éviter de placer les seaux sur une surface non conductrice, papier ou carton par exemple, pour ne pas interrompre la continuité électrique.
9. *Pour maintenir la continuité de la mise à la terre pendant le rinçage ou la décompression*, appuyer toujours une partie métallique du pistolet/de la vanne fermement sur la paroi d'un seau métallique, et déclencher le pistolet/la vanne.

Pour mettre le moteur pneumatique à la terre, desserrer l'écrou de blocage (A) et la rondelle (B) de la cosse de mise à la terre. Introduire une extrémité d'un fil de terre (D) d'au moins 1,5 mm² dans la fente de la cosse (C) et resserrer solidement l'écrou de blocage. Voir fig. 1.

1. Raccorder l'autre extrémité du fil à une terre vraie. Pour commander un fil et une pince de terre, voir ACCESSOIRES.

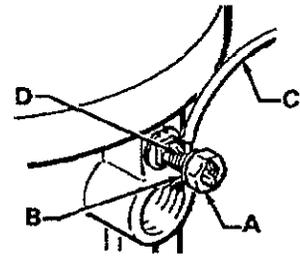


Fig. 1

Sécurité pendant le rinçage

Afin de diminuer les risques de blessures par injection, la production d'étincelles dues à l'électricité statique et les éclaboussures, suivre la **Procédure de décompression**, page 2, puis **retirer la buse de pulvérisation (pistolets de pulvérisation ou vanes de distribution) avant le rinçage**. Maintenir le pistolet/la vanne par l'une de ses parties métalliques fermement appuyée contre la paroi d'un seau métallique mis à la terre et utiliser toujours la pression la plus faible possible durant le rinçage.

mouvement lors du démarrage ou de l'utilisation de la pompe. **Toujours décompresser** en suivant la **Procédure de décompression**, page 2, avant le contrôle ou l'entretien de la pompe pour éviter tout démarrage intempestif de la pompe.

MANIPULER ET DISPOSER LES FLEXIBLES AVEC SOIN. Ne pas tirer l'équipement par les flexibles. Ne pas utiliser de fluides ni de solvants incompatibles avec les revêtements intérieur et extérieur du flexible. **NE PAS** exposer le flexible GRACO à des températures supérieures à 82°C ou inférieures à -40°C.

Continuité électrique du flexible

La continuité électrique du flexible conditionne la mise à la terre correcte du système de pulvérisation. Vérifier la résistance électrique de vos flexibles produit et pneumatiques une fois par semaine au moins. Si votre flexible ne possède pas d'étiquette indiquant la résistance électrique maximale, prendre contact avec le fournisseur ou le fabricant pour connaître les limites de résistance maxi. À l'aide d'un résistance-mètre, réglé dans la plage appropriée, contrôler la résistance de votre flexible. Si celle-ci dépasse les limites recommandées, remplacer le flexible immédiatement. Tout flexible non ou incorrectement mis à la terre peut se révéler dangereux pour votre système. Lire également le paragraphe **RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION** ci-dessus.

Entretien

▲ AVERTISSEMENT

Procédure de décompression

Afin de diminuer le risque de blessures corporelles graves, notamment injection de produit, éclaboussures dans les yeux ou sur la peau, ou de blessures provoquées par les pièces en mouvement du système, observer la procédure suivante à l'arrêt de la pompe, au moment du contrôle ou de l'entretien d'une partie quelconque du système de pulvérisation, de l'installation ou du changement de buse, et à chaque arrêt de la pulvérisation / distribution.

1. Engager le verrou de gâchette du pistolet ou de la vanne de distribution.
2. Couper l'arrivée d'air au moteur.
3. Fermer la robinet de purge d'air (obligatoire).
4. Dégager le verrou de gâchette du pistolet ou de la vanne de distribution.
5. Maintenir le pistolet ou la vanne par l'une de ses parties métalliques fermement appuyée contre la paroi d'un sceau métallique de récupération mis à la terre et déclencher le pistolet / la vanne dans le sceau pour décompresser.
6. Engager le verrou de gâchette du pistolet.
7. Ouvrir le robinet de purge, obligatoire sur votre système, après avoir placé un sceau métallique mis à la terre pour récupérer le produit.
8. Laisser le robinet de purge ouvert jusqu'à ce que vous soyez prêt à pulvériser à nouveau.

Si vous suspectez un bouchage total de la buse ou du flexible ou la décompression incomplète du système après avoir terminé la procédure ci-dessus, desserrer TOUT DOUCEMENT la bague de retenue du protecteur de buse ou le raccord d'extrémité du flexible, de manière à assurer une décompression progressive, puis desserrer ensuite la bague complètement. Nettoyer la buse ou le flexible.

▲ AVERTISSEMENT

Un robinet de purge d'air est obligatoire sur votre système, afin de diminuer le risque de blessures corporelles graves, notamment injection de produit, ou de blessures provoquées par les pièces en mouvement du système, au moment du réglage ou de la réparation du moteur pneumatique.

Le robinet de purge d'air évacue l'air emprisonné entre lui et le moteur une fois l'alimentation d'air coupée. L'air emprisonné peut en effet provoquer le démarrage intempestif du moteur et de la pompe. Monter le robinet près de la pompe, en aval du régulateur d'air.

▲ AVERTISSEMENT

Le piston du moteur pneumatique (situé derrière les plaques de celui-ci) se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces en mouvement peuvent pincer ou amputer les doigts ou d'autres parties du corps. NE JAMAIS faire fonctionner la pompe, plaques du moteur pneumatique déposées.

NOTE : Les chiffres et lettres de référence entre parenthèses dans le texte se réfèrent aux légendes des figures et du schéma des pièces page 7.

Redémarrage d'un moteur pneumatique calé

▲ ATTENTION

NE JAMAIS dépasser une pression d'alimentation en air du moteur pneumatique de plus de 12 bar. Le dépassement de cette pression peut provoquer le calage du moteur pneumatique et le grippage des vannes de transmission d'air en position médiane, rendant le moteur pneumatique inopérant.

Pour remettre les vannes de transmission d'air en position initiale et redémarrer un moteur pneumatique calé, décompresser la pression de l'air d'alimentation du moteur en fermant le robinet de purge d'air. Si les vannes de transmission d'air ne reviennent pas à l'état initial, dévisser l'écrou à chape (24) du cylindre (22), remonter la tige (30) et revisser l'écrou à chape sur le cylindre. Voir fig.2. S'assurer que la pression d'alimentation en air est inférieure à 12 bar avant d'ouvrir le robinet de purge d'air.

Démontage et remontage du moteur pneumatique

Suivre la Procédure de décompression donnée ci-contre avant de procéder à l'entretien du moteur pneumatique. Débrancher le flexible d'air du moteur.

Pousser manuellement la tige du piston pour amener celui-ci en haut de sa course. Dévisser l'écrou à chape (24) du cylindre (22). Remonter l'écrou à chape (24) à déclenchement (30) avec des pinces (F) munies d'un revêtement et dévisser l'écrou à chape de la tige. Voir fig.2.

⚠ ATTENTION

NE PAS détériorer la surface plaquée de la tige à déclenchement. Des pinces spéciales, réf. 207-579, sont disponibles. Voir ACCESSOIRES. La détérioration de la surface de la tige peut provoquer un fonctionnement irrégulier du moteur pneumatique.

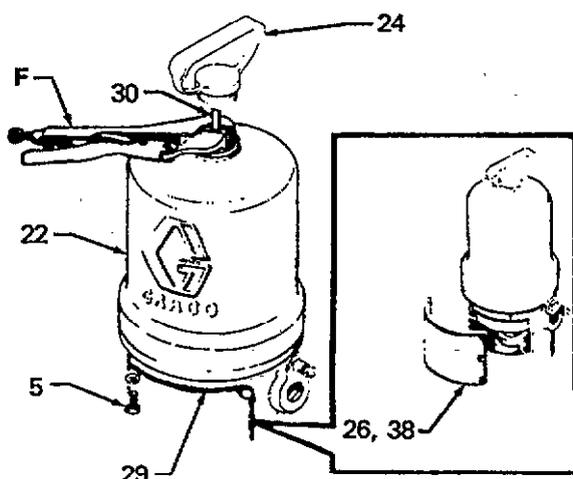


Fig. 2

Retirer les huit vis (5) maintenant le cylindre (22) à la base (29) et tirer avec précaution le cylindre *verticalement* pour le séparer du piston. Voir fig. 2.

⚠ ATTENTION

Afin d'éviter de détériorer la paroi du cylindre, TOUJOURS soulever le cylindre VERTICALEMENT pour le séparer du piston. NE JAMAIS basculer le cylindre pour le retirer.

⚠ AVERTISSEMENT

TOUJOURS tenir les doigts à l'écart des ensembles à bascule (E) pour éviter de les pincer ou de les amputer. Voir fig.3.

Au moyen d'un tournevis, appuyer sur l'étrier (10) de la tige à déclenchement et encliqueter les ensembles à bascule (E). Retirer les fils de blocage (18) et les écrous de réglage supérieurs (17) des soupapes de transmission d'air (G). Dévisser les tiges de soupapes (20) des bagues (13) et des écrous de réglage inférieurs (17). Retirer les champignons (27) des tiges de soupapes et les vérifier pour déceler les criques. Voir fig.3.

Saisir le culbuteur (12) avec des pinces, comprimer le ressort (25), basculer l'ensemble basculant (E) vers le haut en l'éloignant des cosses (H) du piston et retirer les pièces. Voir fig.3. Examiner le dispositif de commande (9) de la soupape pour s'assurer qu'il est supporté par les pinces à ressort (33) mais glisse facilement dans celles-ci. Retirer l'étrier (10) de la tige à déclenchement, le dispositif de commande (9) de la soupape et la tige à déclenchement (30). Vérifier les champignons (28) de la soupape d'échappement pour déceler les criques. Soulever le piston (34) hors de la base (29) et vérifier le joint torique (16) de la base moulée.

NOTE: Pour retirer les champignons (28) des soupapes d'échappement, les étirer et les couper avec un couteau bien aiguisé.

Nettoyer toutes les pièces avec précaution et les vérifier pour déceler l'usure et les détériorations. Remplacer les pièces usées. Nettoyer la tige du piston et des parois du cylindre pour déceler les rayures ou l'usure. Lubrifier toutes les pièces avec une graisse légère étanche à l'eau. S'assurer que les joints toriques sont en place, faire glisser la tige du piston en bas à travers le palier et abaisser le piston (34) dans la base (29).

Tirer les champignons (28) de la soupape d'échappement dans le dispositif de commande (9) et détacher la partie supérieure représentée en pointillé. Voir fig.3. Monter les champignons (27) de soupape sur les tiges (20), les bagues (13), les écrous de réglage (17), la tige à déclenchement (30), le dispositif de commande (9) de la soupape, l'étrier (10) de la tige à déclenchement et les ensembles à bascule (E) sur le piston (34). Voir fig.3.

Régler les tiges (20) de soupape de manière à laisser un jeu de 3,68 mm entre les champignons (27) et le piston (34) lorsque les ensembles à bascule sont en position inférieure. Voir fig.3. Un manomètre spécial, réf. 171-818, est disponible. Voir Accessoires.

S'assurer que les ensembles à bascule (E) sont en position *en haut* puis remettre le cylindre (22) et l'écrou à chape (24). Remonter le moteur pneumatique sur la pompe de transvasement. Avant de monter la pompe, brancher le flexible d'air au moteur et faire fonctionner la pompe pour vérifier qu'elle fonctionne régulièrement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le piston du moteur pneumatique, situé derrière les plaques de celui-ci (26, 28), se déplace lorsque le moteur est alimenté en air. Les pièces en mouvement peuvent pincer ou amputer les doigts ou d'autres parties du corps. NE JAMAIS faire fonctionner la pompe, plaques du moteur pneumatique déposées. Voir fig.2.

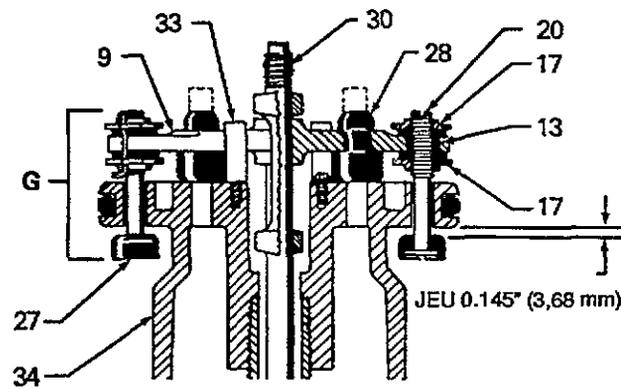
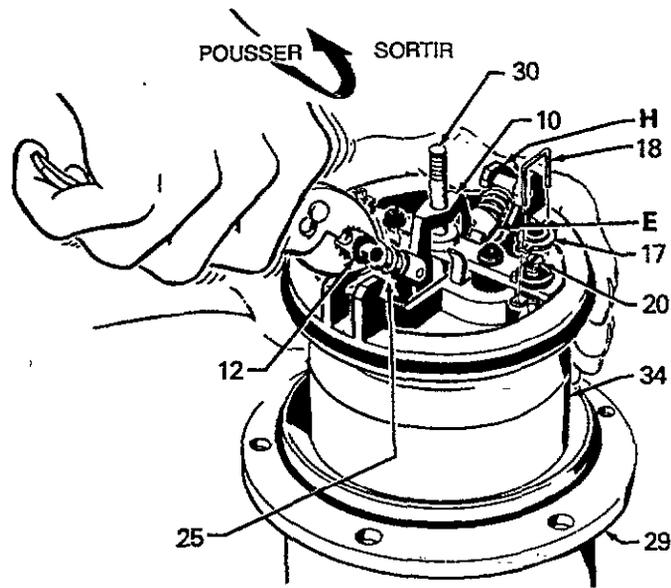
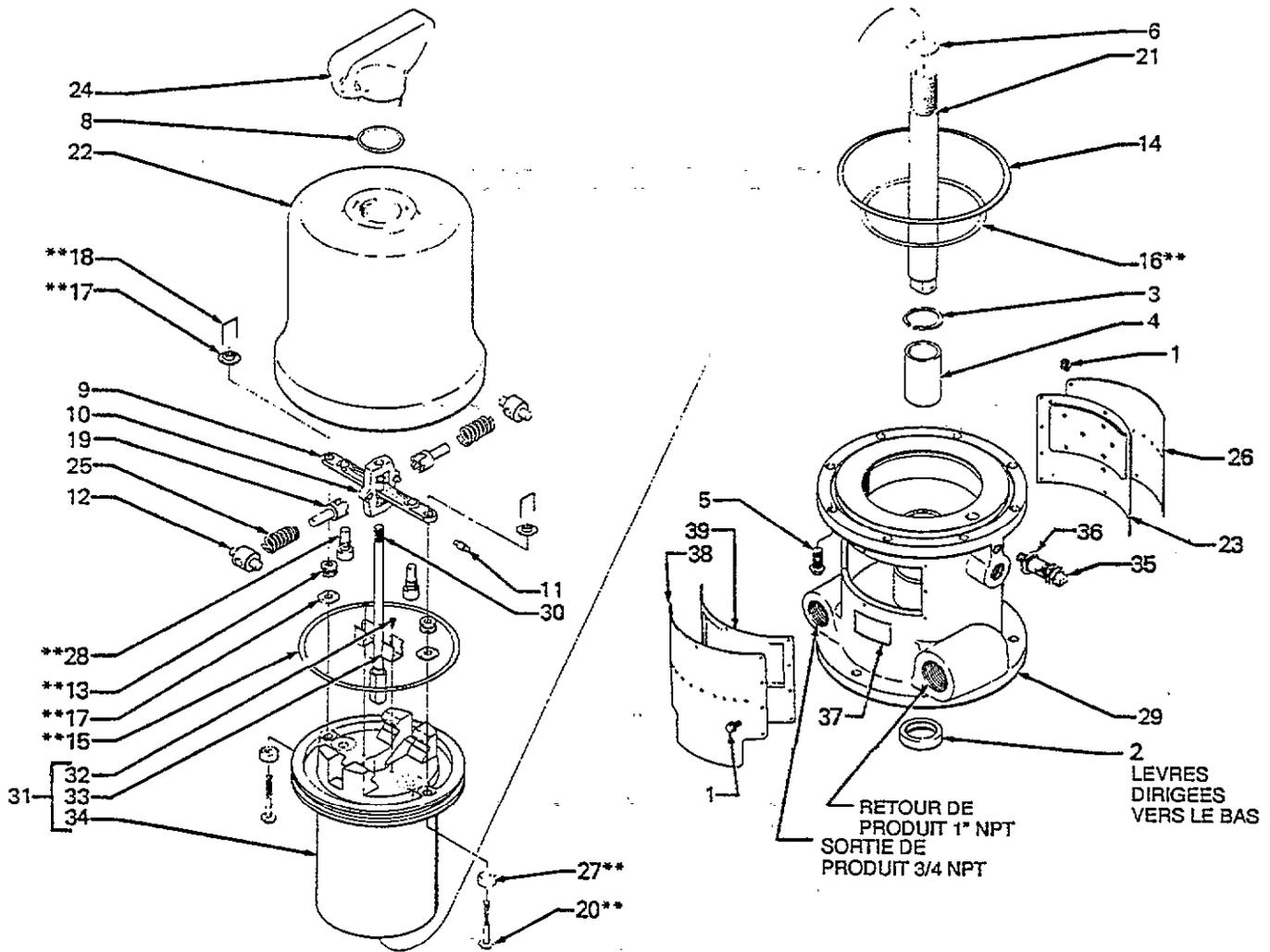


Fig. 3

Schéma des pièces



N° REP	N° REF	DESIGNATION	QTE
1	100-078	VIS à métaux à tête hex., n° 8-32 x 0.375"	20
2*	101-524	JOINT racler en cuir	1
3	101-525	BOGUE de retenue	1
4	101-526	ROULEMENT en bronze	1
5	101-578	VIS nylock à tête hex., 0.318" - 18 x 0.875"	8
6	150-647	JOINT en cuivre	1
8*	156-698	JOINT torique, caoutchouc nitrile	1
9	158-359	DISPOSITIF DE COMMANDE de soupape	1
10	158-360	ETRIER de tige à déclenchement	1
11	158-362	AXE de basculement	2
12	158-364	CULBUTEUR	2
13**	158-367	BAGUE en caoutchouc	2
14	158-377	ANNEAU d'étanchéité plat, caoutchouc nitrile	1
15**	158-378	JOINT torique, caoutchouc nitrile	1
16**	158-379	JOINT torique, caoutchouc nitrile	1
17**	160-261	ECROU de réglage	4
18**	160-618	FIL DE BLOCAGE, soupape de transmission	2
19	160-623	BRAS de basculement	2
20**	160-896	TIGE de soupape d'air	2
21	162-628	TIGE de piston	1
22	162-629	CYLINDRE	1
23	178-270	PLAQUE de silencieux	1
24	164-704	ECROU à chape	1
25	167-585	RESSORT de compression	2
26	177-844	PLAQUE d'identification	1
27**	170-708	CHAMPIGNON de soupape, polyuréthane	2
28**	170-709	CHAMPIGNON de soupape, polyuréthane	2
29	171-227	BASE	1
30	207-150	TIGE A DECLENCHEMENT	1

N° REP	N° REF	DESIGNATION	QTE
31	207-391	UNITE PISTON, comprend pièces 32-34 (comprend aussi lot de réparation 207-385 en cas de commande en tant que pièce de rechange)	1
32	102-975	. VIS à métaux à tête ronde, n° 6-32 x 0.25"	2
33*	158-361	. FIXATION à ressort	2
34		. PISTON seul (non vendu séparément)	1
35	104-029	COSSE de mise à la terre	1
36	104-582	RONDELLE à languettes	1
37	180-233	ETIQUETTE d'avertissement	2
38	177-841	PLAQUE d'avertissement	1
39	178-269	PLAQUE de silencieux	1

* Pièces de rechange recommandées dans la "boîte à outils". Les avoir à portée de main pour réduire les temps d'arrêt.

** Pièce incluse dans le lot de réparation 207-385.

Voir "Comment commander des pièces de rechange" page 9.

Lot de réparation 207-385

(Doit être acheté séparément)

Comprend:

N° Repère	Qté	N° Repère	Qté
13	2	18	2
15	1	20	2
16	1	27	2
17	4	28	2

Accessoires (doivent être achetés séparément)

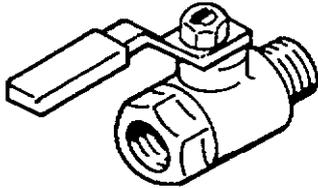
ROBINET DE PURGE (obligatoire)

*PRESSIION MAXIMALE DE SERVICE 21 bar
(300 psi)*

Décompresse l'air emprisonné dans la tuyauterie entre l'entrée d'air de la pompe et le robinet, lorsque ce dernier est fermé.

107-141 entrée & sortie (m x f) 3/4 npt

107-142 entrée & sortie (m x f) 1/2 npt

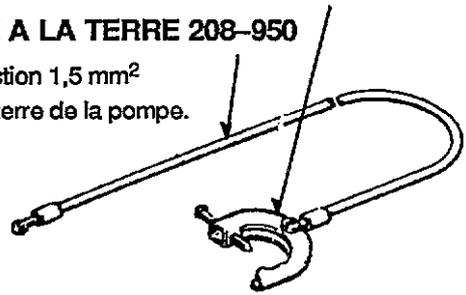


PINCE DE MISE A LA TERRE 103-538

FIL DE MISE A LA TERRE 208-950

long. 7,6 m, section 1,5 mm²

Pour mise à la terre de la pompe.



MANOMETRE 171-818

Pour régler les soupapes de transmission d'air

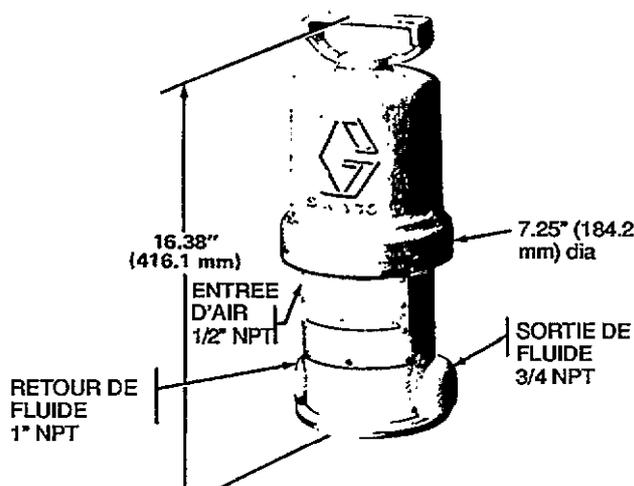
PINCES POUR TIGE A DECLENCHEMENT 207-579

Pinces spéciales munies d'un revêtement pour saisir la tige à déclenchement du moteur pneumatique.

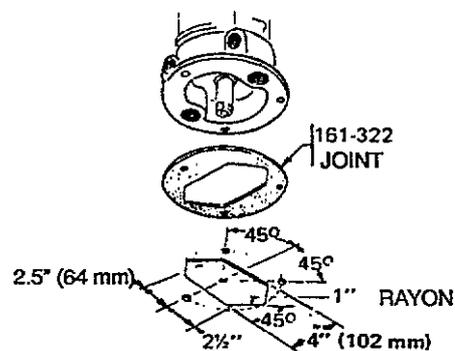
SILENCIEUX 214-873

Equipe le moteur pneumatique Président modèle 210-007.
Voir manuel d'instructions 307-361.

Schéma Côté



Disposition Des Trous De Montage



Trois trous de 8,6 mm de diam. sur cercle de boulonnage de 162 mm.

Comment Commander Les Pieces

1. Pour être certain de recevoir les pièces de rechange, les kits, les accessoires corrects, donner toujours les informations les plus complètes possibles dans le tableau ci-dessous.
2. Vérifier soigneusement le numéro de référence approprié sur la liste des pièces ; ne pas utiliser le n° de repère.
3. Commander les pièces à votre distributeur Graco le plus proche.

Numéro de référence	Qté	Désignation des pièces

Information De Service

Liste des pièces SUPPRIMEES par ensemble modifié.

Ensemble modifié	Etat	N° repère	N°ref.	Nom
210-007 Moteur pneumatique	SUPRIME	7	158-256	Raccord

Caracteristiques Techniques

Pression maximum d'air d'entrée : 12 bares (180 psi)
 Section efficace du piston : 90 cm²
 Diamètre efficace du piston : 114 mm
 Course : 102 mm
 Soupapes d'air : Uréthane
 Mécanisme de soupape : Equilibré, à détente
 Poids : approx. 8,6 kg